



# *Le réseau de télémédecine de la FIGAR (Filière Gériatrique de l'Agglomération Rennaise)*

24 mai 2019

# Périmètre de la FIGAR

Objectifs de la FIGAR:

- Répond à une politique de « filière »
  - Doit s'articuler avec les coordinations existantes et à venir (PAERPA, PTA).
- 
- 8 établissements de santé : CHU Rennes, Pôle Gériatrique Rennais de Chantepie, CH Bain de Bretagne (HSTV), Polyclinique Saint-Laurent (HSTV), CH Montfort-sur-Meu et Saint-Méen le Grand, CH Roche aux Fées et CH Guillaume Régnier  
CHU : établissement support
  - Des réalisations : **un projet de télémédecine**, des réunions cliniques et organisationnelles, recenser l'offre et les besoins gériatriques sur le territoire FIGAR ...

# Etablissements partenaires

**CH Saint-Méen-Le-Grand**



**Site offreur**

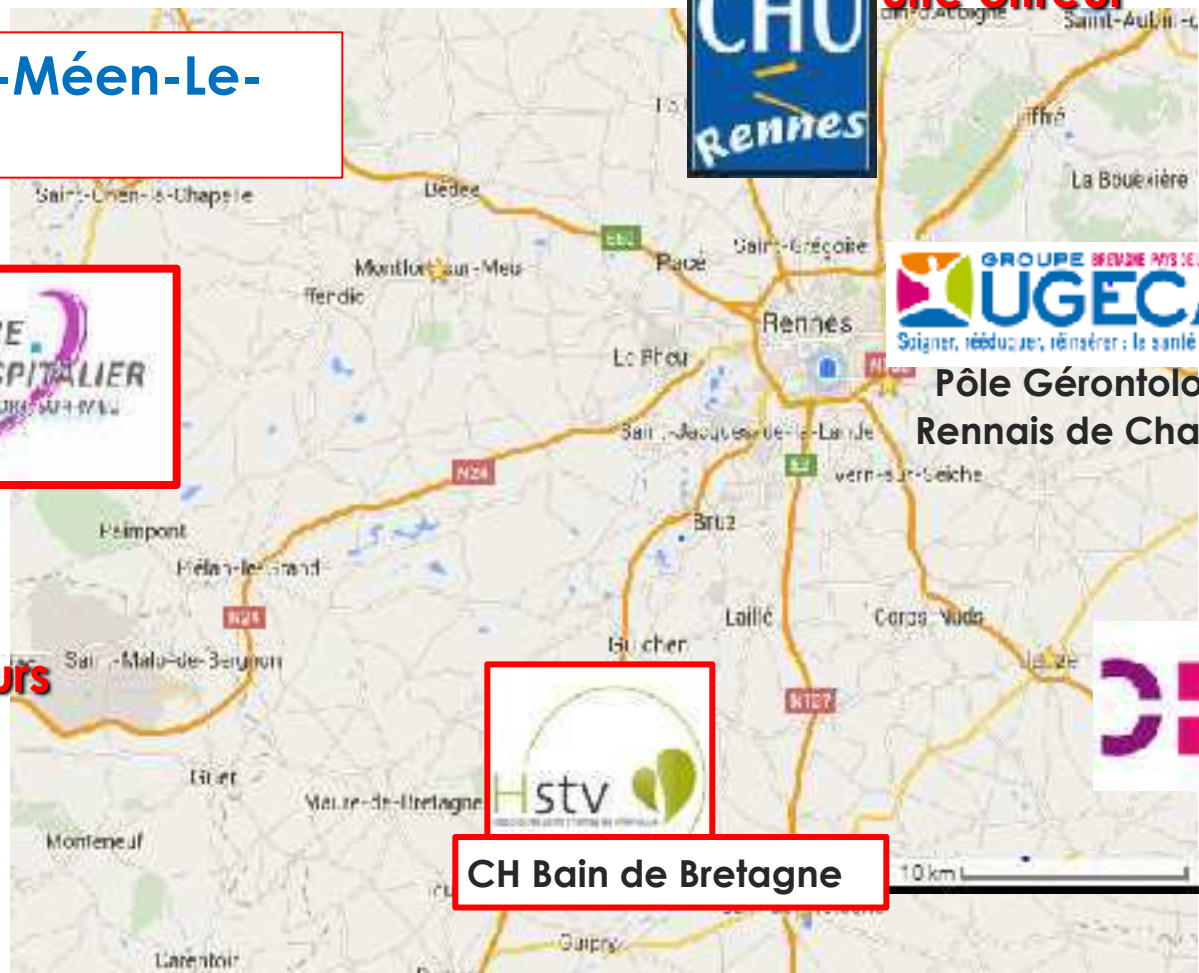


**Pôle Gériatologique Rennais de Chantepie**

**Sites demandeurs**



**CH Bain de Bretagne**



## Création de la téléFigar en 2014

- ▶ ARS : Programme régional de Santé incluant la Télémédecine
- ▶ Création en 2012 d'une Fédération Interhospitalière de Gériatrie au sein du territoire de santé n°5 : FIGAR
- ▶ Réflexion sur un accès aux soins pour l'ensemble des bénéficiaires des établissements sanitaires et médico-sociaux du territoire – Besoins identifiés en gériatrie, Apporter une expertise pour des patients du secteur médico-social
- ▶ Population cible: proposer des actes de gériatrie en TLM pour les résidents d'EHPAD et patients SSR des hôpitaux périphériques
- ▶ Réponse à l'appel à projets de l'ARS : septembre 2013. Démarrage : Juin 2014
- ▶ A ce jour, 15 établissements requérants (CH de proximité et EHPAD)

SPECIALITES	CRENEAUX HORAIRES DES CONSULTATIONS	CONTACT SECRETARIAT	SPECIALISTES REQUIS DU CHU DE RENNES
GERIATRIE	Lundi 13h-16h Jeudi 13h-15h Vendredi 9h-13h	02 99 28 83 41	Pr. Somme Dr. Costes Dr. Prud'homme
NEUROLOGIE	Mardi 9h-10h	Mylène Gaudin-Pirelli Christine Lechaux	Dr. Hanta
PLAIES ESCARRES	Jeudi 10-12h Ou selon la demande		Dr. Carlo
DERMATOLOGIE	Mardi 10h-12h	02 99 28 43 49 Mélanie Hoquec	Dr. Dinulescu
CHIRURGIE VASCULAIRE	Vendredi 10h-12h Ou selon la demande	02 99 28 95 68 Claire Gaulhier	Dr. Lucas
DIABETOLOGIE	Lundi 14h-16h	02 99 28 71 18 ou 02 99 26 71 42 Séverine Lury	Dr. Derrien Dr. Guenego



LES INDICATIONS ET MODALITES DE DEMANDE D'ACTES DE TELEMEDECINE DU CHU DE RENNES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE :

[HTTPS://WWW.E-KERMED.BZH/](https://www.e-kermed.bzh/)



# Quelques CHIFFRES D'ACTIVITE TÉLÉFIGAR

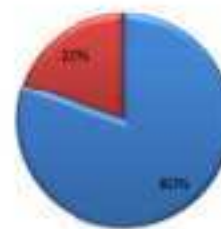
ANNEE	Gériatrie	Dermato	Plaies diabét.	Gériatrie Escarres	Chirurgie Vasculaire	Neurologie de la PA	Ophtalmologie	TOTAL / AN	Nombres établissements requérants
2018	56	28	0	9	2	8	60	103	12
2017	31	25	1	26	12			95	5
2016	40	45	3	9	12			109	2
2015	39	15	6	2	1			63	2
2014-2 <sup>ème</sup> sem	48							48	2
TOTAL / DISCIPLINE	<b>214</b>	<b>113</b>	<b>10</b>	<b>46</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>60</b>	<b>478</b>	

Repartition des types d'actes



- TLC = 288
- TLE = 86
- TLES = 18
- Autre = 24

Total



Délai <15jours



Chiffres au 31/12/2018

# Une illustration: la télémédecine au Centre Hospitalier de la Roche aux Fées

248 lits et places répartis sur 2 sites :

**- Le Centre Hospitalier de Janzé :**

avec 7 unités sur 2 pôles d'activité :

**- Sanitaire**

(40 lits : 15 médecine dont 3 lits Identifiés SP + 25 SSR)

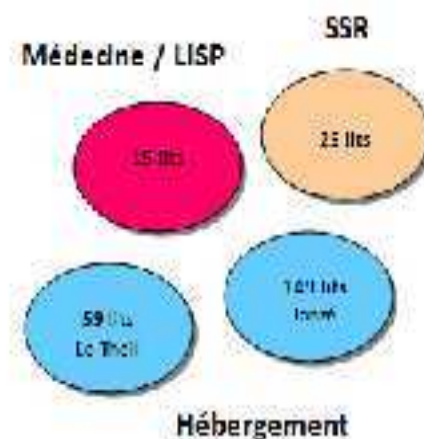
**- Hébergement**

(149 places réparties sur 5 allées)

**- La Résidence Albert Aubry :**

**- Hébergement**

(59 Places)



Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019: direction commune avec l'EHPAD de Corps-Nuds (56 places)

## Une nouvelle compétence: IDE Assistant de télémédecine

Une assistance de télémédecine est dévolue à ce mode d'organisation.

Cette nouvelle compétence infirmière assure la programmation des téléconsultations (de sa préparation au suivi).

Elle veille également à la coordination administrative du dispositif et anime les collaborations entre tous les acteurs concernés.

Ses atouts: Associer les savoir faire technologiques et professionnels dans les relations avec les médecins, comme avec les patients

## Au CH de la Roche aux Fées

- Au CH de la Roche aux Fées, 2 IDE assistantes de télémédecine à hauteur de 0,10 ETP chacune, soit 0,20 ETP non financé actuellement ( projet de décret du télésoin)
  - Mme Sarah QUELO
  - Mme Séverine BARBIER
- Leur rôle:
  - *Préparent la consultation (recensement des éléments médicaux, pièces à joindre...) et assistent tant le résident que le médecin lors de la téléconsultation,*
  - *Prise de clichés pour la télé expertise*

GHT  
Haute-Bretagne

FIGAR

e-Santé  
BRETAGNE

CHU  
de LA ROCHE-SUR-PON



Centre  
Hospitalier  
de la Roche aux Fées



Médecins libéraux de Janzé



# L'activité

- **De 2014 à 2018 :**

- ❖ 49 actes en 2015
- ❖ 61 actes en 2016
- ❖ 57 actes en 2017
- ❖ **150** actes en 2018 ( 39 TC et TE en médecine, 30 TC et TE en EHPAD, 81 TC Ophtalmo EHPAD)

- **Les spécialités au CH de la Roche aux Fées:**

- ❖ Gériatrie
- ❖ Dermatologie
- ❖ Plaies-Escarres
- ❖ Plaies vasculaires
- ❖ Plaies diabétiques
- ❖ Ophtalmologie

- ***En projet : télé-psychiatrie*** notamment pour le site du Theil de Bretagne (80% des résidents relèvent du secteur psychiatrique)

# Les difficultés

- Au départ :
  - Matériel mis à disposition / qualité des échanges
  - Appropriation de la plateforme
  - Appropriation du matériel
- Actuelles:
  - Disponibilité des médecins requis / le temps dédié ATLM (en journée complète le lundi seulement)
  - Temps dédié IDE référents télémédecine sur le budget de l'EHPAD (aucun financement extérieur)
  - Recrutement orthoptiste,

# Les freins

- Les délais : si ces délais sont trop longs le médecin va solliciter un autre établissement (DMS en secteur sanitaire),
- Certains patients ou résidents sont déjà suivis en clinique ou autre établissement, donc difficile de modifier le parcours de prise en charge
- Incompatibilité des DPI et de la plateforme
- Lourdeur des formulaires à remplir par le médecin
  - Utilisation d'un chariot mobile pour certains résidents moins mobiles (mis en place pour la télé ophtalmologie en avril 2019)

# Bilan de la télémédecine

## **Bénéfices identifiés :**

- **Pour le patient** : Confort du patient, réactivité dans la prise des rendez-vous, transport de patients évités (douleurs, fatigue), présence de la famille
- **Pour le soignant** : transfert des connaissances, échange avec le spécialiste, valorisation du métier,
- **Pour le médecin requérant** : possibilité d'échanger directement avec le spécialiste si le médecin est présent dans l'établissement.
- **Pour le médecin requis** : meilleure connaissance du dossier grâce à la présence de l'assistante télémédecine.

## **Coûts évités :**

- La télémédecine permet de faire des économies en terme de coût de transport à l'établissement s'il s'agit d'un patient et à la CPAM s'il s'agit d'un résident.
- Remboursement des actes de TLC depuis le 15/09/2018 et TLE depuis février 2019